

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-sept mars à 19 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 20 mars 2023, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur Pierre DE LA RUE DU CAN, Le Maire.

Nombres de Membres		
En exercice	Présents	Ayant pris part à la délibération
9	8	8

Présents : Pierre DE LA RUE DU CAN, Jean-Pierre BOUTONNET, Catherine PEPINOTREMENOS, Renée HEIM, Jean-Marie BOYER, Renée BOUSCHET, François ANDRE et Jacques PIBAROT.
Yves CAYROCHE absent.

Catherine PEPINOTREMENOS a été nommée secrétaire de séance ;

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Approbation du PV de la réunion précédente :

Le compte rendu du Conseil Municipal du 13 février 2023 est approuvé.

1- Budget Principal :

Vote du Compte Administratif et Compte de Gestion 2022 :

Compte Administratif :

<u>Fonctionnement</u>	Dépenses	Recettes
	<i>Déficit</i>	<i>Excédent</i>
Opérations réalisées en 2022	357 846.43	622 546.05
Affectation du Résultat de 2021		<i>834 309.38</i>
Résultat de Clôture 2022	357 846.43	1 456 855.43
RESULTAT		<i>1 099 009.00</i>
<u>Investissement</u>	Dépenses	Recettes
	<i>Déficit</i>	<i>Excédent</i>
Opérations réalisées en 2022	169 749.14	109 000.71
Affectation du Résultat de 2021		<i>81 174.85</i>
Résultat de Clôture 2022	169 749.14	190 175.56
Résultat 2022		<i>20 426.42</i>
Reste à Réaliser	82 700.00	
RESULTAT	<i>62 273.58</i>	

Le Maire ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal approuve le Compte administratif 2022.

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 0

Affectation du résultat :

A partir des données extraites du Compte Administratif,		
Monsieur Le Maire donne communication aux membres de l'Assemblée des résultats du Compte Administratif 2021 qui s'établissent comme suit :		
section de fonctionnement :		
Excédent reporté :		834 309.38 €
Résultat des opérations propres à l'exercice :		264 699.62 €
Excédent de fonctionnement de clôture :		1 099 009.00 €
section d'investissement :		
Excédent reporté:		81 174.85 €
Résultat des opérations propres à l'exercice :		-60 748.43 €
Excédent cumulé :		20 426.42 €
Reste à Réaliser :	Dépenses d'investissement :	82 700.00 €
	Recettes d'investissement :	0.00 €
Déficit cumulé :		-62 273.58 €
Sur proposition de Monsieur Le Maire et après en avoir délibéré, les Membres du Conseil Municipal		
DECIDENT :		
- d'inscrire, section de fonctionnement, en recette,		
	Excédent antérieur reporté, Article 002 :	1 036 735.42 €
- d'inscrire, section d'investissement, en recettes,		
	Excédent antérieur reporté, Article 001 :	20 426.42 €
- d'inscrire, section d'investissement, en recette,		
	pour combler le déficit, Article 1068 :	62 273.58 €

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

Compte de Gestion 2022 du Budget Principal :

Le Compte de gestion du receveur est en accord avec le compte administratif, il n'appelle aucune observation ou remarque.

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

Vote du budget primitif 2023 :

SECTION FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
011	Charges à caractère général	372 600.00 €	002	Excédent reporté	1 036 735.42 €
012	Charges de personnel	120 800.00 €	70	Ventes de Produits et Services	2 800.00 €
65	Autres charges de gestion courante	300 300.00 €	73	Impôts et Taxes	221 000.00 €
66	Charges Financières	1 000.00 €	74	Dotations et Participations	267 500.00 €
67	Charges Exceptionnelles	46 000.00 €	75	Autres produits de gestion courante	31 564.58 €
022	Dépenses imprévues	- €	013	Atténuation de charges	- €
023	Virement à section d'investissement	666 900.00 €	77	Produits exceptionnels	- €
014	Atténuaion de produits	52 000.00 €	76	Produits financiers	- €
042	Opération d'ordre	- €	042	Opération d'ordres	- €
TOTAL		1 559 600.00 €	TOTAL		1 559 600.00 €
SECTION INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
001	Déficit d'inv. reporté	- €	1068	Réserves	62 273.58 €
13	subvention d'investissement	- €	10	Dotations, fonds divers	4 600.00 €
16	Remboursements d'emprunts	1 000.00 €	13	Subventions d'investissement	44 000.00 €
20	Immobilisations Incorporelles	- €	16	Emprunts	1 000.00 €
21	Immobilisations Corporelles	138 200.00 €	021	Virement de section fonctionnement	666 900.00 €
23	Immobilisations en cours	660 000.00 €	001	Excédent antérieur reporté	20 426.42 €
26	Participation	- €	040	Opération d'ordre	- €
040	Opération d'ordre	- €			
TOTAL		799 200.00 €	TOTAL		799 200.00 €

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

Programme d'investissement 2023 :

inscrits en fonctionnement sur le BP		
65541	Travaux de voirie - dégâts d'orages octobre 2021	82 012.00 €
	- route du Théron	10 050.00 €
	- route de Thomas - enrochement	34 500.00 €
	- route de La Lauze	1 475.00 €
	- mur Montselgues (Marcy)	17 900.00 €
	- montée Montselgues haut	18 087.00 €
65541	Travaux de voirie - goudrons - 2022	80 571.00 €
	- ruelle vers le Mas du Moulin	4 335.00 €
	- route de la Chase	38 414.00 €
	- Mas du moulin	4 357.00 €
	- Montselgues haut	3 750.00 €
	- Mur Montselgues Haut	5 680.00 €
	- Planzolles Haut (Paulin)	9 960.00 €
	- liaison Planzolles Haut - Planzolles Bas	12 600.00 €
	- Route les combaulies	1 475.00 €
	Travaux en cours 2023	14 577.00 €
	- mur Pont de Thomas	2 955.00 €
	- mur chemin de Besses	9 505.00 €
	- mur route du Bouchet	2 117.00 €
	Travaux estimés - attente de devis	40 000.00 €
	- mur le Bouchet (Sanipoli)	
	- Enrochement quartier Veyrat	
	- route de la Masseborie	
65541	TOTAL des travaux prévus avec le SIVU	217 160.00 €

inscrits en investissement		
Restes à réaliser de 2022		
2132	Volets labdié	2 700.00 €
2152	panneaux des rues	20 000.00 €
2313	Maîtrise d'œuvre salle	30 000.00 €
2313	Maîtrise d'œuvre garage communal	30 000.00 €
		82 700.00 €
prévisions 2022		
2313	extension hangar	330 000.00 €
2313	salle	270 000.00 €
2116	Cimetière de Planzolles (cloture + assuaire)	40 000.00 €
2116	construction de 2 columbariums	8 000.00 €
2152	signalisation	2 000.00 €
2183	reliures	1 500.00 €
2132	volets logements (labadie + villas)	4 000.00 €
2132	travaux appartements	10 000.00 €
21318	travaux église	10 000.00 €
21578	matériel et outillage	5 000.00 €
2184	matériel pour évènements culturel	15 000.00 €
2135	aménagement village	20 000.00 €
		715 500.00 €

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

Vote des taxes locales :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de maintenir les taux de 2022

VOTE les taux suivants :

Taxe Foncière Propriété Bâtie :	35,98 %
Taxe Foncière Propriété Non-Bâtie :	40,67 %
Taxe d'Habitation :	18,99 %

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

Vote des subventions aux associations :

Monsieur Le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal des courriers de demandes de subventions des associations au titre de l'année 2023.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ATTRIBUE les subventions suivantes, au titre de l'année 2023 :

Nom association	subventions
ADMR Villefort - micro-crèche	2 400.00 €
Amicale Pompiers Génolhac	200.00 €
Amicale Pompiers Villefort	200.00 €
APE - école de Vielvic	1 520.00 €
Foyer Rural Pourcharesses	250.00 €
Maestro	250.00 €
Jours de Fêtes	700.00 €
Ski club des Monts Cévenols	300.00 €
Ski club de Génolhac	300.00 €
FSE - Collège Villefort	360.00 €
Les Vieilles Roues Cévenoles	500.00 €
La Grange aux Livres	500.00 €
Ecole de Pétanque Villefortaise	40.00 €
Le Gap	500.00 €
Sté de chasse	500.00 €
Le souvenir français	50.00 €
TOTAL	8 570.00 €

Pour :8

Contre : 0

Abstention : 0

Demande de subvention : association Cévennes Terre d'Accueil

Monsieur Le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal du courrier de demande de subvention de l'Association Cévennes Terre d'Accueil.

Après en avoir délibéré, la demande de subvention est mise au vote :

Pour :2

Contre : 6

Abstention : 0

Le Conseil Municipal,

DECIDE de ne pas donner une suite favorable à la demande de subvention de l'association Cévennes Terre d'Accueil.

2- Budget de l'eau :

Vote du Compte Administratif et Compte de Gestion 2022 :

Compte Administratif :

<u>Fonctionnement</u>	Dépenses	Recettes
	<i>Déficit</i>	<i>Excédent</i>
Opérations réalisées en 2022	47 296.43	17 241.06
Affectation du Résultat de 2021		<i>11 835.90</i>
Résultat de Clôture 2022	47 296.43	29 076.96
RESULTAT	18 219.47	
<u>Investissement</u>	Dépenses	Recettes
	<i>Déficit</i>	<i>Excédent</i>
Opérations réalisées en 2022	8 272.88	12 359.20
Affectation du Résultat de 2021		<i>89 267.78</i>
Résultat de Clôture 2022	8 272.88	101 626.98
Résultat 2022		<i>93 354.10</i>
Reste à Réaliser	0.00	0.00
RESULTAT		93 354.10

Le Maire ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal approuve le Compte administratif 2022.

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 0

Affectation de résultat :

<i>A partir des données extraites du Compte Administratif,</i>		
<i>Monsieur Le Maire donne communication aux membres de l'Assemblée des résultats du Compte Administratif qui s'établissent comme suit :</i>		
<u>section de fonctionnement :</u>		
<i>Excédent reporté :</i>		11 835.90 €
<i>Résultat des opérations propres à l'exercice :</i>		-30 055.37 €
<i>Déficit de fonctionnement de clôture :</i>		-18 219.47 €
<u>section d'investissement :</u>		
<i>Excédent reporté :</i>		89 267.78 €
<i>Résultat des opérations propres à l'exercice :</i>		4 086.32 €
<i>Excédent cumulé</i>		93 354.10 €
<i>Reste à Réaliser :</i>	Dépenses d'investissement :	0.00 €
	Recettes d'investissement :	0.00 €
<i>Excédent cumulé :</i>		93 354.10 €
<i>Sur proposition de Monsieur Le Maire et après en avoir délibéré, les Membres du Conseil Municipal</i>		
DECIDENT :		
- d'inscrire, section de fonctionnement, en dépense,		
	Déficit antérieur reporté, Article 002:	-18 219.47 €
- d'inscrire, section d'investissement, en recette,		
	Excédent antérieur reporté, Article 001:	93 354.10 €

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

Compte de Gestion 2021 du Budget de l'eau :

Le Compte de gestion du receveur est en accord avec le compte administratif, il n'appelle aucune observation ou remarque.

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

Vote du budget primitif eau 2023 :

SECTION FONCTIONNEMENT					
<i>DEPENSES</i>			<i>RECETTES</i>		
011	Charges à caractère général	26 780.53 €	002	Excédent reporté	- €
65	Autres charges de gestion courantes	- €	70	Ventes de Produits et Services	18 000.00 €
67	Charges Exceptionnelles	- €	74	Subventions d'exploitation	45 000.00 €
042	Opération d'ordres entre section – amortissement	13 000.00 €	75	Autres produits de gestion courante	- €
022	Virement à section d'investissement	- €	77	Autres produits exceptionnel	- €
014	Atténuation de produits	5 000.00 €			- €
002	Déficit reporté	18 219.47 €			- €
TOTAL		63 000.00 €	TOTAL		63 000.00 €

SECTION INVESTISSEMENT					
<i>DEPENSES</i>			<i>RECETTES</i>		
001	Déficit d'inv. reporté	- €	001	Excédent d'investissement reporté	93 354.10 €
21	Immobilisations Corporelles	106 500.00 €	10	Dotations, fonds divers	145.90 €
23	Immobilisations en cours	- €	021	Virement de section de fonctionnement	- €
040	Opération d'ordres entre section	- €	040	Amortissement	13 000.00 €
26	Participations	- €			- €
10	Dotations, fonds divers	- €			- €
TOTAL		106 500.00 €	TOTAL		106 500.00 €

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

Vote du prix de l'eau :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de fixer les tarifs suivants :

Raccordement au réseau eau potable :

- Branchement au réseau d'eau, installation compteur = 305 €

Vente de l'eau :

- abonnement = 39,00 €

- prix du m³ de 0 à 80 m³ = 0,35 €

- prix à partir de 81 m³ = 0,80 €

- chaque m³ consommé est soumis à la « redevance pour pollution de l'eau d'origine domestique » fixée chaque année par l'Agence de l'Eau.

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 1

3- Questions Diverses :

Installation d'un NRO par le fournisseur d'accès Orange

Monsieur Le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal de la demande du fournisseur d'accès internet Orange demandant l'autorisation d'installer un NRO pour le déploiement de la fibre sur le parking du village de Pontails, à proximité des installations existantes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

AUTORISE l'installation d'un NRO Orange sur la parcelle A 1414.

DONNE son accord pour la création d'une servitude.

La séance est levée à 20h30.